

11 juillet 1995 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République et Helmut Kohl, chancelier d'Allemagne, sur la reprise des essais nucléaires français, la violation des zones de sécurité en Bosnie et les modalités de prise de décision au sein de l'Union européenne, Strasbourg le 11 juillet 1995.

Mesdames,

- Messieurs,

- Nous avons eu notre 65ème réunion et je vous dis tout de suite qu'elle s'est très bien passée, comme d'habitude.

- Ce matin en accueillant le Chancelier nous avons passé en revue un détachement militaire du corps franco-allemand et regardant ces soldats, je me disais au fond, à partir du moment où ils sont habillés de la même manière et si on ne les entend pas parler, comment reconnaître un Français d'un Allemand ? Eh bien ce n'est pas possible.

- Et cet après-midi, nous avons eu un très long entretien, le Chancelier, le Premier ministre français et moi qui a porté sur notre vision de l'Europe. Et le Chancelier a parlé le premier de façon approfondie, intéressante, intelligente. Et au fur et à mesure ou je l'écoutais, je me disais, mais au fond si on m'avait posé la même question, j'aurais très exactement fait la même réponse et quand il a eu terminé, je lui ai simplement dit, je suis tout à fait d'accord avec vous. Ce qui ne veut pas dire naturellement qu'il n'y ait pas de problème de détail. Le chancelier me disait tout à l'heure qu'il y avait un proverbe allemand qui disait que le diable se cache dans le détail, c'est vrai. Il y a beaucoup à faire pour se mettre d'accord sur tout, mais il y a manifestement une volonté, je dirais quels que soient les gouvernements, quels que soient les gouvernants, il y a une volonté profonde, qui a sa dynamique propre, et qui est une volonté d'entente. Et c'est au fond sur cette volonté d'entente que repose l'avenir de l'Europe. Si cette volonté reste ce qu'elle est, alors nous surmonterons tous les obstacles, ou nous avons des chances en tous les cas sérieuses de les surmonter. Si cette volonté d'entente faiblissait, alors je crains que le destin de l'Europe en serait changé. Voilà pour ce qui concerne nos relations d'aujourd'hui, et nous répondrons le Chancelier et moi aux questions.\

Je voudrais lui demander l'autorisation de revenir un instant en arrière, juste avant qu'il arrive à Strasbourg et ensuite à une question qu'il m'a posée, qu'il m'avait posée déjà depuis un certain temps, mais qu'il m'a posée à nouveau aujourd'hui et qui concerne les essais nucléaires français. Ce matin je suis allé au Parlement en ma qualité de Président sortant de l'Union européenne, afin de rendre compte du bilan de la Présidence française et il y avait là, un certain nombre de parlementaires européens qui manifestaient contre les essais nucléaires français. J'ai indiqué d'ailleurs au Président de groupe et de Commission que j'étais tout prêt à l'occasion du déjeuner auquel je les avais invités, à leur expliquer ma position dans cette affaire, et à en parler avec eux. Mais ceux qui étaient le plus déterminés à condamner la France n'ont pas cru devoir venir au déjeuner si bien que nous n'avons pas pu avoir le dialogue que j'avais proposé. Mais de façon

plus précise le Chancelier m'a fait part de l'émotion d'une partie de l'opinion publique allemande et m'a donc demandé des explications, et je me suis dit que puisque le Chancelier me demandait des explications, puisque un certain nombre de parlementaires européens me demandaient des explications, eh bien au fond le plus simple c'était que je les donne devant la presse, après naturellement les avoir données au Chancelier.

- La France a interrompu au mois d'avril 1992, la dernière série de ses essais, le Président de la République française, M. Mitterrand, a pris cette décision. La France devait à ce moment-là faire huit essais supplémentaires pour terminer et ces essais avaient deux objectifs, certains d'entre eux avaient pour objectif de s'assurer de la sécurité, de la fiabilité et de la sûreté de nos armes et en particulier de leur capacité au vieillissement, il fallait pour cela encore deux ou trois essais, il en allait de la sécurité même de nos armes et il fallait encore quatre essais pour permettre d'accéder aux technologies nouvelles dont disposent les Américains, les Anglais et les Russes concernant la simulation. Ces essais avaient été programmés, prévus et devaient normalement se dérouler dans les trois ou quatre mois suivant la décision qui a été prise par mon prédécesseur.

- Lorsque j'ai pris mes fonctions, je me suis donc trouvé devant la situation de confirmer la position de mon prédécesseur, mais à ce moment-là cela avait deux conséquences et la première c'est de laisser subsister un doute sur la sécurité et la fiabilité de nos forces et je vous rappelle que la dissuasion est fondée sur la certitude qu'a l'adversaire qu'elle peut être utilisée et qu'elle est fiable, et c'est pourquoi c'est une arme qui par définition n'est pas destinée à servir, c'est une arme de dissuasion. Et d'autre part, si j'avais confirmé la décision de mon prédécesseur, la France se serait définitivement exclue de la possibilité de moderniser ses techniques et sa technologie ce qui n'était pas possible. Ce qui n'était pas dans l'intérêt non plus de l'Europe tant il est vrai je pense, que l'Europe d'aujourd'hui, la grande Europe de demain, aura de toutes façons besoin de se défendre. On n'a jamais vu de société dans l'histoire de l'humanité, qui ait longtemps survécu si elle n'avait pas la capacité de se défendre. Maintenant, nous utilisons des moyens sophistiqués. Je vous rappelle tout de même, que si depuis cinquante ans nous sommes en paix, nous le devons à l'équilibre que la dissuasion nucléaire a permis, évitant un certain nombre de folies qui nous avaient prises régulièrement dans le passé.

Alors, que nous reprochait-on ? Deux choses : la première c'est la pollution dans le Pacifique : je vous dis tout de suite que cet argument totalement irrationnel et passionnel est dépourvu de tout fondement scientifique. Dans les années 91 - 92, les savants les plus compétents néo-zélandais et australiens, sont venus sur le site. Ils ont assisté et étudié les essais français et ont fait un rapport qui a conclu au fait qu'il n'y avait pas l'ombre d'une quelconque pollution. J'invite très volontiers, - je l'ai dit clairement -, tous les savants qui voudront venir, - les savants compétents naturellement - sur le site à constater qu'il n'y a strictement aucun effet polluant dans les essais français, dans l'atoll de Mururoa.

- Deuxièmement, on nous dit que nous allons donner le mauvais exemple. Si quelqu'un veut faire des essais nucléaires, les choses étant aujourd'hui ce qu'elles sont, il ne demandera l'autorisation à personne et ce n'est pas parce que la France aura achevé ses essais, que cela les conduira à en faire ou à y renoncer. Ce n'est pas sérieux, d'autant que vous savez qu'un essai est très long à programmer, pour une nation maîtrisant parfaitement ces techniques il faut plus de six mois.

- Or, vous le savez j'ai indiqué avec la plus grande fermeté que la France signerait le traité portant interdiction des essais dans l'avenir. Ce traité qui est en voie d'élaboration pour lequel, si j'ai bien compris, les réunions internationales vont commencer dès le 1er août, devrait pouvoir être proposé aux nations du monde au début de l'automne 1996. Je vous le dis, la France qui aura depuis longtemps arrêté ses essais, signera à ce moment-là le traité interdisant les essais nucléaires et n'aura plus l'occasion d'en refaire. Voilà les informations que j'ai données au Chancelier qui m'interrogeait sur ce sujet.

Dernier point, - avant de lui donner la parole et de répondre à vos questions -, nous sommes évidemment tout à fait consternés, mais j'y reviendrai, des nouvelles que nous avons apprises cet après midi et que vous avez tous probablement entendues concernant la nouvelle agression des Serbes, contre l'enclave protégée par les "casques bleus" hollandais de Srebrenica. Nous en avons naturellement parlé nous en reparlerons tout à l'heure. Je pense aux souffrances - comme

avons naturellement parlé, nous en reparerons tout à l'heure. Ce pense aux souffrances - comme le faisait remarquer le Chancelier - des populations civiles, qui sont en train de fuir devant cette agression serbe, que rien ne nous permettait de prévoir, puisque M. Milosevic, que j'ai eu longuement au téléphone il y a deux jours, m'avait dit un certain nombre de choses qui allaient tout à fait dans le sens de l'apaisement. Je dois dire que je mettrai sérieusement en doute aujourd'hui, ce que me dit M. Milosevic.

- Nous avons naturellement condamné cette agression, considérant qu'il fallait établir la zone de sécurité de Srebrenica, puisqu'il s'agit de quelques quarante à quarante cinq mille musulmans qui se trouvent là. Nous avons pris contact d'une part, avec les militaires sur place et d'autre part, avec les responsables politiques Hollandais. Nous avons souhaité une réunion d'urgence à la demande des Hollandais du Conseil de Sécurité pour prendre les mesures qui s'imposent et la France et l'Allemagne ont fait savoir d'une part, à l'ONU et d'autre part, à la Hollande, qu'elles étaient prêtes à apporter leur concours politique, et pour ce qui concerne la France, puisqu'elle a déjà une partie de sa Force de Réaction Rapide sur le terrain, son concours militaire, en tant que de besoin à la demande de l'ONU bien entendu, qui seul peut engager une telle action. Je terminerai en disant que j'ai exprimé au nom de la France au Chancelier ma très profonde reconnaissance pour le geste de solidarité très fort et très important qu'il a pris, que le gouvernement allemand a pris, que le Parlement allemand a ratifié, à savoir l'envoi de forces allemandes aériennes et également terrestres notamment à Split pour aider la Force de Réaction rapide. Une décision qui n'était pas facile à prendre, qui a un certain côté historique et j'ai dit au Chancelier toute la reconnaissance du peuple français pour la décision ainsi prise par lui-même, son gouvernement et le Parlement allemand. Voilà ce que je voulais dire avant de donner la parole au Chancelier Kohl.\

LE CHANCELIER.- Monsieur le Président de la République,

- Mesdames et messieurs,

- Comme Jacques Chirac vient de le dire, nous terminons aujourd'hui le 65ème Sommet franco-allemand. C'est la preuve de l'intensité de nos relations, c'est la preuve de ce que nous avons su construire et mettre en place au cours des décennies et c'est la preuve de la responsabilité toute particulière qui incombe à l'Allemagne et à la France. Je suis très reconnaissant au Président de l'avoir rappelé à l'instant en ce qui concerne la responsabilité allemande. Nous sommes à un moment très important pour l'avenir de l'Europe. Le compte à rebours a commencé après les décisions de Maastricht. Nous allons maintenant aborder la conférence intergouvernementale. Nous avons à régler les différentes questions de l'Union économique et monétaire et je voudrais en toute franchise dire au risque d'être mal compris, une fois encore, que nous sommes convaincus, tous les deux que la France et l'Allemagne doivent assumer leurs responsabilités d'être un des moteurs de la construction de la maison "Europe". Ce qui n'a rien à voir avec des volontés hégémoniques de la France et de l'Allemagne en Europe ou de quelconques préséances. Mais nous avons une responsabilité historique toute particulière et je crois qu'ici, à Strasbourg c'est particulièrement facile à comprendre. Nous avons abordé toute une série de problèmes, les ministres aussi. D'ici à quelques mois nous allons avoir un Sommet important de l'Union européenne sous présidence espagnole. Quelques mois donc simplement qui nous séparent d'un des prochains jalons importants pour l'Union européenne qui mèneront à la Conférence intergouvernementale et à la poursuite du Traité de Maastricht. Je voudrais souligner que nous travaillons très étroitement ensemble, ce qui n'interdit pas les divergences d'opinion ce qui est normal entre amis. Mais nous nous sommes convenus, et nous traduirons cela dans les faits, de tout mettre en oeuvre pour que la contribution franco-allemande soit constructive et fasse avancer les choses.\

`LE CHANCELIER.-` Deuxièmement, brièvement et le Président de la République vient de parler de la récente évolution de la situation dans l'ex-Yougoslavie. Le gouvernement allemand et, je suis persuadé, le peuple allemand aussi, sont frappés par les souffrances des peuples innocents. Dans cette partie de l'Europe nous avons appris à l'instant que des milliers de personnes ont dû fuir au cours des dernières heures, quitter leur maison et nous mesurons le caractère terrible de leur destin. Je voudrais totalement m'associer à tout ce qu'a dit le Président de la République en

la matière et sur ce que l'on peut faire sur ce sujet. Quoi qu'il en soit, dans le cadre de nos moyens dont on sait qu'ils sont limités pour le moment, nous apporterons notre contribution, notamment en matière d'aide humanitaire.\

`LE CHANCELIER.-` Troisième point qui fait l'objet d'une tension et qui était attendu dans nos entretiens en Allemagne, c'était la partie de notre conversation consacrée à la reprise des essais nucléaires décidée par la France et son Président. Je dirai d'emblée que l'on connaît depuis longtemps notre position sur ces essais. Depuis longtemps la République fédérale est favorable à un arrêt de tels essais. Comme la République française et comme le Président de la République française vient de le dire, nous souhaitons que le Traité pertinent puisse être parachevé aussi rapidement que possible. J'espère qu'au printemps, au début de l'été prochain ce Traité sera mûr pour la signature. Nous avons donc parlé de cette question. Partant de points de vue et de positions différentes, j'ai dit au Président Chirac à quel point cette décision française avait suscité des réactions véhémentes en Allemagne et ailleurs, et qu'il est normal qu'entre bons amis on puisse se dire les choses en toute franchise et en toute ouverture même quand on n'est pas d'accord sur le fond. J'aimerais réitérer, rappeler qu'il s'agit en l'occurrence d'une décision souveraine, nationale, prise par la France. Une décision motivée par les raisons que le Président vient de rappeler, décision nécessaire aux yeux du gouvernement français et du Président de la République. La République fédérale reste je l'ai dit, favorable à un arrêt général des essais et avec d'autres partenaires et avec la France nous apporterons nos contributions à l'achèvement de ce traité sur les arrêts des essais nucléaires. Quant à certains souhaits qui se sont exprimés aujourd'hui en Allemagne et ailleurs de boycotter les produits français, je n'y suis pas du tout favorable, ce ne sont pas là des manières à adopter avec un pays ami même encore une fois quand on n'est pas d'accord sur le fond. Voilà ce que je voulais dire pour ma part.\

QUESTION.- Monsieur le Président de la République, vous venez de dire dans votre exposé liminaire, qu'après la chute de Srebrenica il fallait rétablir cette zone de sécurité. Compte tenu de ce qui s'est passé jusqu'à présent, comment imaginez-vous que cela soit possible ?

- LE PRESIDENT.- Cela n'est imaginable que dans la mesure où le Conseil de Sécurité le voudrait et le déciderait. Cela veut dire que le Conseil de Sécurité demanderait à la FORPRONU et notamment à la Force de Réaction Rapide de s'engager pour que l'enclave soit rétablie dans son intégrité et que ses habitants soient protégés. Pour cela naturellement il faudrait avoir conscience du fait que d'autres enclaves, à côté, à Gorazde et à Zepa, pourraient également faire l'objet du même sort. J'ai dit très clairement que la France était prête à utiliser ses moyens si le Conseil de Sécurité en décidait ainsi, il lui appartient de prendre cette décision. Mais ce qui est sûr, c'est que si nous ne rétablissons pas l'enclave de Srebrenica dans son intégrité, je ne vois pas très bien ce qui pourrait arrêter les Serbes pour les autres enclaves, et même pour Sarajevo.\

QUESTION.- Monsieur le Chancelier avez-vous demandé au Président de la République de renoncer aux essais nucléaires ?

- LE CHANCELIER.- Le Président de la République dans le cadre de la souveraineté d'un Etat national a pris sa décision en concertation avec tous ses services compétents. Il en a parlé avec nous. En ami, je lui ai dit quelle était notre position et je trouve normal qu'entre amis on respecte la position de l'autre, et la décision de l'autre même quand on n'est pas d'accord. Je ne conçois pas qu'entre amis on puisse adresser des invites du type de celle que vous évoquez.

- QUESTION.- Monsieur le Chancelier, nous avons entendu dire qu'il y aurait eu un rapprochement entre le Président Chirac et vous-même sur les majorités requises pour les décisions, alors où en êtes vous sur la préparation de la conférence intergouvernementale ?

- LE CHANCELIER.- Alors je ne sais pas ce que vous avez entendu dire, tout ce que nous avons décidé, c'est que nous allions avec le plus grand soin discuter ensemble et avec d'autres de cette conférence intergouvernementale, du parachèvement de l'Union économique et monétaire et comme nous l'avons dit ensemble sur la voie de la construction de la maison Europe, il faudra multiplier les cas où les décisions sont prises à la majorité. C'est incontournable si on veut que cela fonctionne. Mais quant à la portée de ces majorités, les domaines auxquels elles s'appliquent, tout cela doit être soigneusement pesé mais le vaisseau Europe doit progresser et

cela signifie que sur des questions importantes, il faudra, le moment venu, en effet pouvoir prendre des décisions à la majorité.\

QUESTION.- Est-ce que les événements d'aujourd'hui vous mènent à reconsidérer un retrait éventuel des "casques bleus", sans même la levée de l'embargo ?

- LE PRESIDENT.- Il n'est pas question pour la France de retirer les forces françaises et il n'est même pas question pour elle de demander le retrait de la FORPRONU, dans toute la mesure où le Conseil de Sécurité assume sa responsabilité, c'est-à-dire donne des instructions qui permettent sur le terrain de faire respecter les objectifs que l'on s'est fixés. Alors il est évident que dans l'hypothèse vous l'avez évoqué, où il y aurait levée de l'embargo des armes destinés aux Bosniaques, enfin aux musulmans de Bosnie, comme semble le souhaiter un certain nombre de représentants du Congrès américain, alors naturellement nous demanderions le retrait immédiat de la FORPRONU, qui serait alors considérable, exposée sans avoir le moyen de réagir ou de riposter comme on le voit d'ailleurs trop souvent actuellement. Dans l'hypothèse où le Conseil de Sécurité se montrerait incapable de donner les ordres et les instructions nécessaires, eh bien la France serait amenée peut-être à reconsidérer sa position effectivement, mais enfin nous n'en sommes pas là et ce n'est pas le problème d'aujourd'hui.\

QUESTION.- Monsieur le Président de la République, je reviens sur la question des décisions prises à la majorité. Le ministre délégué, M. Barnier, a dit dans une interview que pour lui ce n'était pas une question de doctrine et qu'il était tout à fait envisageable pour la France d'accepter des décisions prises à la majorité au conseil des ministres. Est-il vrai que la France ait bougé sur ce point et que lors du débat et des négociations sur la conférence intergouvernementale des décisions dans ce sens pourraient être prises et que la France estime que c'est nécessaire ?

- LE PRESIDENT.- La France n'a jamais été hostile aux décisions prises à la majorité, jamais, et elle est tout à fait disposée à reconnaître le bien fondé d'un tel type de décision. Alors cela pose naturellement deux problèmes.

- Le premier : lorsqu'une décision est à l'évidence même, contraire à un intérêt fondamental d'un pays, y a-t-il ou non un recours ? Eh bien, c'est une question à débattre. Dans le passé, la réponse avait été positive, cela s'appelait le compromis de Luxembourg eh bien dans l'avenir c'est un élément de discussion.

- Deuxièmement : Comment est prise la décision ? Cela c'est aussi quelque chose dont nous devons discuter ensemble. Si vous voulez le fond de ma pensée, j'imagine que pour élaborer la décision, il serait normal que chaque pays représente la part dans la décision qu'il a dans la population ou dans sa contribution financière. En tous les cas, c'est une des pistes qui doit être examinée. Nous n'avons pas évoqué des problèmes encore avec le Chancelier puisque cela relève d'abord des travaux qui sont menés par les ministres compétents, sous la présidence de M. Westendorp, le ministre espagnol chargé des questions européennes.\

QUESTION.- Avez-vous progressé sur le dossier du satellite au cours de ce Sommet ?

- LE CHANCELIER.- Ce n'était pas vraiment le sujet au centre de ce Sommet. Nous sommes tous les deux convaincus qu'il va bientôt falloir conclure sur ce dossier. Nos deux ministres compétents de la défense et des affaires étrangères ont été chargés de fixer les conditions cadre dès le mois de septembre. S'inscrivent dans ce cadre des considérations financières déterminantes et ensuite nous prendrons la décision. Je voudrais dire quelque chose dont on parle souvent en France, qu'en tant que Chancelier allemand je ne subis aucune pression de l'extérieur et nous déciderons en fonction de ce qui nous semble juste.

- LE PRESIDENT.- Personne n'imagine que le Chancelier fédéral allemand puisse subir des pressions de l'extérieur mais en revanche, cela ne me décourage pas d'essayer et par là même d'indiquer au Chancelier toute l'importance que nous attachons à cette affaire.

- LE CHANCELIER.- Jacques mais c'étaient des pressions extra-européennes et quant à toi je ne me souviens pas que tu aies exercé la moindre pression. Cela ne te ressemblerait pas du tout.

- LE PRESIDENT.- Je vous remercie.\